

Mandat citoyen

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel-Ouest

Titre du mandat

Faire bouger nos enfants

Mandant-e-s

T. Erfling

Commentaires

Fin juin 2025, le conseil général de Neuchâtel a validé 1,7 million CHF pour végétaliser les cours d'école et lutter parmi d'autre contre les îlots de chaleur. Serrières sera l'un des 5 premiers collèges à avoir un cours d'école réaménagé.

Nous demandons à la ville d'intégrer à tous les cours d'école concernés des jeux qui permettent aux enfants de se défouler physiquement pendant leurs pauses de récréation. Ceci pour les collèges primaires mais explicitement aussi les collèges secondaires.

L'intégration de jeux sur les cours d'école motive les enfants et les adolescents à se dépenser physiquement. Le jeu et l'activité physique offrent ainsi un équilibre important pendant les heures d'école (passées principalement assis).

De plus, les jeux – en étant sur terrain public – puissent être utilisés par les enfants et jeunes du quartier en dehors des heures d'école. Ils vont les encourager à bouger et ainsi proposer une alternative aux écrans et téléphones (souvent critiqués d'être trop utilisés par les adolescents).

Afin que les jeux répondent aux intérêts de tous les enfants qui fréquentent l'école (leur genre et leur âge), nous demandons à la ville d'intégrer activement les enfants concernés ainsi que le personnel de collèges (maîtresses et maîtres) dans la planification de leurs cours de récréation et dans le choix de leurs jeux.

Date et lieu

Neuchâtel, 02.08.2025

Résumé du mandat, explications

Annexe(s) éventuelle(s)